

Communiqué de la Municipalité

Budget 2014 : amélioration de la situation financière de Morges

[Morges, le 2 octobre 2013] La Ville de Morges présente pour l'exercice 2014, un budget déficitaire de 2.3 millions soit CHF 3.8 millions moins élevé par rapport au budget 2013. La Commune bénéficie d'une situation financière améliorée grâce à la diminution des charges cantonales, la bonne santé économique suisse et vaudoise et à l'effort d'optimisation des finances entrepris par la Municipalité.

Un déficit budgétaire allégé et renforcement de la stabilité financière

Le déficit budgétaire 2014 est le plus faible des 5 dernières années. Cette amélioration est due aux facteurs suivants:

- *Facture sociale et péréquation cantonale* : selon les prévisions cantonales, le montant de la facture sociale ne devrait pas connaître d'augmentation en 2014. Conjugué à une plus faible valeur du point impôt communal, ceci permet d'abaisser les acomptes 2014 de CHF 1.4 million. En outre, une forte diminution de la contribution nette au fonds de péréquation de CHF 2.7 millions, a été budgétée.
- *Association vaudoise des soins à domicile (AVASAD)*: Un accord entre le Canton et l'Union des communes vaudoises permet d'alléger la facture des communes. Pour Morges, cet allègement représente CHF 350'000.
- *Mesures d'optimisation des finances*: conformément aux propos tenus au Conseil communal lors de l'adoption du budget 2013, la Municipalité a entrepris un effort d'optimisation des finances visant tant les charges que les revenus du compte de fonctionnement. Tandis que certaines mesures permettent de stabiliser les coûts de manière pérenne, d'autres génèrent une diminution de charges ou une augmentation de revenus pour un montant total de plus de CHF 800'000.
- *Activité économique et croissance démographique* : La bonne tenue de l'activité économique suisse et vaudoise conjuguée à la croissance démographique de la Commune, encore relativement importante, devraient générer des recettes fiscales supplémentaires liées au taux de l'ordre de CHF 1.1 million, et ce malgré un tassement de l'impôt des entreprises prévu pour 2014.

Des investissements futurs nécessitant des ressources financières importantes

Le plan des investissements adopté par la Municipalité prévoit un montant de CHF 26 millions d'investissements nets en 2014. En effet, plusieurs grands projets débiteront en 2014, notamment la création du nouveau quartier Morges-Gare Sud et l'aménagement du Parc des Sports où il est prévu d'accueillir, entre autres, un centre aquatique régional.

La marge d'autofinancement en progression par rapport au budget 2013 permettra de financer environ un tiers de ces dépenses d'investissement. Le solde sera couvert par de nouveaux emprunts.

En conclusion, pour stabiliser durablement la situation financière de la Commune, il est nécessaire de préserver son attractivité en offrant une bonne qualité de vie à la population et aux entreprises. Les grands projets de développement engagés par la Municipalité contribueront à assurer l'attractivité de la Ville tant en terme d'aménagement que de développement économique et à jouer son rôle de ville-centre dans l'agglomération Lausanne-Morges.

La Municipalité

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, tél. +41 (0)21 804 96 40

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. +41 (0)21 804 96 22
